

Délibération 2022-09-CA P

Séance du 10 mars 2022

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Plancher des promotions de l'UPHF et de l'INSA Hauts-de-France pour l'année 2022

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière dans l'amphithéâtre 500 du bâtiment Matisse sur le site du Mont Houy le jeudi 10 mars 2022 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim Artiba, Président.

Le quorum étant atteint,

Vu l'article 43 des statuts de l'Université Polytechnique Hauts-de-France ;
Vu l'article 50 des statuts de l'Institut National des Sciences Appliquées Hauts-de-France ;
Vu l'avis du Comité Technique du 1er mars 2022 ;

Monsieur le Président donne la parole à M. Abdelhak Kabila, Vice-Président délégué aux Ressources Humaines, qui propose aux membres de fixer le plancher des promotions à zéro.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration approuve à la l'unanimité des voix le plancher des promotions pour l'année 2022 au titre de l'UPHF et de l'INSA Hauts-de-France.

Pour : 25 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Valenciennes, le 10 mars 2022

Abdelhakim Artiba
Président

